

TPE : retour à la croissance ?

D'après la dernière enquête exclusive de la FCGA (Fédération des centres de gestion agréés), réalisée en partenariat avec la Banque populaire, en 2010, toutes activités confondues, le chiffre d'affaires des petites entreprises a enregistré une hausse de 0,7 %. Par rapport à l'année 2009 (- 2,6 %), l'indice d'activité des TPE retrouve donc une relative vigueur. Après deux années extrêmement éprouvantes, les petites entreprises semblent renouer progressivement avec la croissance. En 2010, sur les douze secteurs analysés, onze améliorent globalement leurs performances et un seul (les métiers de la santé) affiche un niveau d'activité en recul comparativement à l'année précédente (+ 0,3 % contre + 1,5 % en 2009). Toutefois, ce diagnostic général dissimule d'importantes variations de chiffres d'affaires selon les professions, même au sein d'une même filière.

D'autre part, les améliorations relatives enregistrées en 2010 concernent des secteurs dont l'indice d'activité est parfois inférieur à l'indice moyen (+ 0,7 %). C'est le cas de cinq branches professionnelles : l'artisanat du bâtiment (- 1,4 %), la beauté - esthétique (- 0,3 %), le commerce de détail alimentaire (+ 0 %), l'équipement de la personne (- 0,3 %) et les professions de la santé (+ 0,3 %). Avec + 5,1 % (contre - 1,0 % en 2009), le secteur des services, stimulé par la reprise de l'activité dans les agences immobilières (+ 7,4 %) et les entreprises de nettoyage (+ 4,3 %), réalise la meilleure performance en 2010. Les artisans de l'automobile arrivent en seconde position avec un chiffre d'affaires en hausse de 4 % (contre - 5,1 % en 2009). En troisième position, le secteur des transports, dopé par le dynamisme des transporteurs de marchandises (+ 6 %), fait quasiment jeu égal avec + 3,9 %. Au total, ce sont 56 professions de l'artisanat, du commerce et des services qui sont passées au crible dans cette étude exclusive FCGA-Banque populaire. D'où la grande disparité des performances parfois constatée au sein d'un même secteur d'activité. Le saviez-vous ? La FCGA (400 000 petites entreprises -TPE- et 114 centres de gestion agréés -CGA) forme un réseau d'information et d'assistance aux TPE, présent sur l'ensemble du territoire national, et capitalise une expertise économique et sociale reconnue de la petite entreprise. Les CGA, structures associatives de proximité, constituent un pôle remarquable de conseils collectifs : aide à la gestion, formation et prévention fiscale. Les TPE bénéficient d'une offre pédagogique attractive (les CGA sont parmi les premiers centres formateurs de la petite entreprise avec 500 000 heures annuelles de formation).

La rédaction

Source : Observatoire de la petite entreprise de la FCGA (Fédération des centres de gestion agréés) en partenariat avec la Banque populaire.